

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis			Date d'inspection		
GARDERIE LA RIVIÈRE	2008598				Le 18 mars 2019	
Nom de l'établissement			Numéro de téléphone			
Garderie La Rivière				(506) 727-1916		
Adresse				l.		
1050 350 Route Landry Office NB E8P 2K9						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Linda Losier			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règle	ement	t Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité
Commentaires généraux						
La garderie répond aux exigences de la Loi sur les service permis concernant le ratio, l'affichage complet ainsi que le moitié des matelas sont de la bonne épaisseur, mais les a deux d'épaisseur. Les matelas sont étanche et lavable. Aucune boisson chaude sur les lieux lors de ma visite.	es dossiers	s des	employ	és so	nt à jour et	complet La
original signé par Linda Losier Signature de la personne responsable de la délivrance de	e Di	Le 18 mars 2019 Date				
permis						
original signé par Annie LeBreton			١٥	10 m	ara 2010	
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée		ate	Le	10 1116	ars 2019	
5						